



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## impôts et taxes

Question écrite n° 41020

### Texte de la question

M. Alain Chrétien interroge M. le ministre de l'économie et des finances au sujet de l'instabilité et de la complexité qui résultent de l'environnement réglementaire actuel pour les entreprises. Il rappelle l'épisode récent de l'annonce sur une nouvelle taxe sur l'excédent brut d'exploitation, remplacé au dernier moment par une annonce sur une surtaxe de l'impôt sur les sociétés à 10,7 %. Il souligne que les petites entreprises ne disposent pas des ressources « techniques » en interne pour y faire face et les grandes entreprises doivent consacrer un budget de gestion comptable croissant pour pouvoir y répondre. Aussi, il lui demande de bien vouloir envisager l'arrêt des changements qui modifient les règles fiscales pour la durée restante du quinquennat, excepté si cela est fait pour diminuer les prélèvements obligatoires dont s'acquittent les entreprises.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Chrétien](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41020

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [29 octobre 2013](#), page 11176

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)